

TRIBUNAL Prévenu de complicité de vol, un trentenaire a été acquitté hier.

Il a hébergé des cambrioleurs sans s'en rendre compte

NICOLAS HEINIGER

«Ça me fait mal de voir à quel point on a abusé de ma confiance.» Ressortissant français d'une trentaine d'années, Antoine* comparait hier devant le Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers pour complicité de vol en bande et par métier et pour recel par métier. Pendant deux mois, il avait hébergé les membres de la bande géorgienne des «cambrioleurs du crépuscule» (lire encadré), qui ont sévi sur le Lit-



Durant deux mois, le studio du prévenu a servi de base à une bande de cambrioleurs géorgiens. KEYSTONE

«Lors du Noël russe, ils m'ont offert deux montres.»

*ANTOINE
PRÉVENU DE COMPLICITÉ DE VOL

toral et dans les Montagnes. Ancien analyste financier, Antoine, en proie à de sérieux troubles psychiatriques, n'a plus travaillé depuis 2008 et touche l'aide sociale. Fin 2012, il est contacté par un ami qui lui demande s'il accepterait de prêter son studio situé à Cormondrèche à un couple de Russes, pour une semaine ou deux. Après une première rencontre, où il vérifie que les papiers du couple sont en règle, Antoine accepte. Il s'installe chez ses parents mais se rend régulièrement au studio, pour s'assurer que tout se passe bien. Bientôt, le couple est remplacé par d'autres gens. «J'ai constaté qu'il y avait plus de monde que prévu. Je me suis dit

que ça devait être des amis de passage. Je n'ai pas compris tout de suite qu'ils dormaient tous là.» Au départ, les rapports entre Antoine et certains des occupants du studio sont assez amicaux. «Lors du Noël russe, j'ai mangé avec eux. Ils m'ont offert deux montres», a raconté hier le prévenu. En plus de ces deux objets de faible valeur, Antoine recevra plus tard un couteau suisse et un porte-clés, ainsi que quelques centaines de francs pour la mise à disposition du studio.

Butin oublié par la police

Mais les occupants s'incrurent. Au lieu des deux semaines annoncées, c'est deux mois qu'ils resteront. «Je me sentais de plus en plus mal à l'aise», a affirmé le prévenu. «Mais à aucun moment je n'ai pensé qu'il s'agissait de criminels.» Finalement, c'est l'arrestation des cambrioleurs qui met fin à leur séjour.

Pour le procureur Jean-Paul

Ros, Antoine a minimisé son rôle dans cette affaire. «Les activités dans le studio étaient à ce point suspectes que n'importe qui dans ce contexte aurait dû réagir», a-t-il estimé, demandant pour le prévenu une peine de 15 mois de prison avec sursis. Un avis que n'a bien sûr pas partagé Laurent Obrist, défenseur d'Antoine: «Il s'est laissé prendre dans un engrenage dont il n'a pas réussi à s'extraire». L'avocat a également rappelé qu'Antoine, après la

perquisition, avait encore trouvé dans une armoire et dans un cache de la salle de bain une partie du butin et qu'il en avait avisé la police. Il a demandé l'acquittement. La juge Corinne Jeanprêtre l'a suivi. «Rien au dossier ne permet d'établir qu'il savait ce qui se passait. Les circonstances n'étaient pas curieuses au point de lui mettre forcément la puce à l'oreille», a-t-elle estimé. Elle a acquitté Antoine. ●

*Prénom fictif

DOUZE «CAMBRIOLEURS DU CRÉPUSCULE» CONDAMNÉS

Les douze Géorgiens surnommés les «cambrioleurs du crépuscule» ont sévi sur le Littoral et à La Chaux-de-Fonds entre fin décembre 2012 et février 2013. Organisés en réseau, ils ont dérobé des montres, bijoux, appareils électroniques, cosmétiques, ainsi que de l'argent pour un montant total estimé à 220 000 francs, a rappelé hier le procureur Jean-Paul Ros. Lors de la perquisition de l'appartement de Cormondrèche, 16 sacs ou sacoches remplis de butin ont été découverts. Tous les membres de la bande ont été identifiés et condamnés, indique Jean-Paul Ros. La Police neuchâteloise détient aujourd'hui encore de nombreux biens qui n'ont pas été réclamés et n'ont ainsi pas pu être restitués à leurs propriétaires.

NEUCHÂTEL Salon de l'immobilier La dame déco de M6 invitée

Après Stéphane Plaza l'an dernier, c'est au tour de la dame déco de M6, Valérie Damidot, d'être invitée au Salon de l'immobilier neuchâtelois. Cette quatrième édition se déroulera du 9 au 13 avril prochain aux patinoires du Littoral, à Neuchâtel.

La présentatrice de l'émission «D&co» sur la chaîne française M6 sera la marraine du salon. Les organisateurs ont hésité à convier à nouveau une personnalité du

petit écran car «le salon apporte une multitude de thèmes et d'animations». Finalement, ils ont été convaincus que le dynamisme des exposants et l'image de la manifestation «se trouveraient renforcés» par cette présence. Le samedi 12 avril à 10h30, la commune de Val-de-Travers présentera le projet European retenu pour le site Dubied ● AFR - COMM

Plus d'infos sur: www.sine.ch



Valérie Damidot sera la marraine du prochain Salon de l'immobilier. SP

LE LANDERON

Interpréter la violence

Il y a un peu plus de trois ans, l'idée a germé. Créer un événement en regard du V-day. Créer quelque chose non pas seulement en faveur des femmes, mais en faveur de celles qui subissent viols et violences. Six femmes de la troupe théâtrale Atrac, du Landeron, ont eu l'audace de se lancer.

Répondant à l'appel de V-day, initié par Eve Ensler, auteure des fameux «Monologues du vagin» (datant de 1996), ces six femmes ont choisi de simuler un orgasme, tenté d'expliquer un accouchement ou de virer dans l'horreur de la narration des mutilations sexuelles. Le but? Verser à l'association Solidarités femmes de Neuchâtel les recettes de leurs trois représentations.

«Monologues du vagin»

«V-day est un concept très sélectif», relève Anne Carole Louis, l'une des trois initiatrices du projet avec Nathalie Cousin et Annabelle Meyrat. Mais au-delà de cela, il s'agit par ce biais de mettre sur pied un événement permettant de verser des recettes à des associations défendant des femmes seulement.

Hier soir, les principales actrices de la pièce avouaient leur stress à un peu plus d'une heure d'entrer en scène au théâtre du château du Landeron. «Simuler un orgasme, enfin rencontré, n'est pas évident», rigolait (jaune?) Annabelle Meyrat. Tandis qu'Anne Carole Louis craignait la réaction du public, Nathalie Cousin reconnaissait avoir eu les larmes aux yeux lors de la dernière scène où le travail des acti-

vistes est mis en évidence. «Un activisme mis très en évidence sur les campus universitaires américains», relève Anne Carole Louis.

Hier soir, six (dont une metteuse en scène) des vingt femmes que compte la troupe la troupe Atrac ont présenté en primeur «Les monologues du vagin» à un auditoire constitué de proches. «Encore plus difficile que de jouer devant des inconnus», estimaient les actrices en revêtant leurs habits gris agrémentés d'accessoires roses.

Trois représentations

Soutenues par leurs amis de la troupe Atrac, mais également, à les entendre, par leurs conjoints et amis, les six femmes de la troupe semblent prêtes à affronter les réactions en tout genre. «On en a déjà pas mal entendu, allant de la critique à l'encouragement quant au fait de jouer cette pièce.» Une pièce dont les dialogues «ne dénotent d'aucun tabou, mais sont parfois aussi crus que la réalité à laquelle ils se réfèrent», remarque Nathalie Cousin.

Quoi qu'il en soit, les six filles d'Atrac espèrent mobiliser les troupes pour permettre à des associations comme celle qu'elles ont choisie, d'aider les femmes victimes de violences en commençant, par exemple, par les héberger.

● FLORENCE VEVA

Plus d'infos: représentations demain soir à 20h, ainsi que les samedi et dimanche 5 et 6 avril. Réservations sur: www.atrac.ch
Renseignements: Solidarités femmes sfrne.ch et téléphone: 032 886 46 36



(De gauche à droite) Anne Carole Louis, Nathalie Cousin et Annabelle Meyrat, initiatrices du projet. DAVID MARCHON

NEUCHÂTEL

La Ville recrute en ligne

Désormais, les candidats à une offre d'emploi peuvent postuler par voie électronique. L'administration de la Ville de Neuchâtel a introduit le recrutement en ligne ou e-recrutement. Cette prestation vise plusieurs avantages, comme l'accessibilité facilitée et la fiabilisation de la transmission des dossiers.

Le recours à la voie électronique permet aux candidats de s'assurer en temps réel de la réception et du traitement de leur

postulation. Les éléments transmis seront traités de manière confidentielle. En outre, l'abandon des pièces physiques est plus économique, mais la postulation par courrier reste possible. Le recrutement en ligne répond à un besoin de la population. Il fait également suite à la volonté des autorités de développer des prestations électroniques.

● RÉD-COMM

www.neuchateville.ch/offres-emploi

PUBLICITÉ

Mednat
EXPO

Le salon des médecines naturelles et du bien-être

EXPO BEAULIEU LAUSANNE
DU 27 AU 30 MARS 2014

Journée spéciale 5 sens Espace L'Herboriste Ateliers cuisine
Marché Bio Café littéraire Conférences et rencontres
9^{ème} Festival du Film Vert ...Et bien plus encore!



Profitez de 5. - de réduction
sur votre billet en ligne!

- Rendez-vous sur www.mednatexpo.ch/billetterie
- Saisissez votre code privilège MEDNAT-2014-LMD
- Réglez en ligne et imprimez votre billet à prix réduit!

Organisateur: M.CH
Partenaires: BIOCANAL, BIOJUSSE, www.Festivals

Partenaires médias: LFM, L'illustré